



KAYATHLON DIMANCHE 23 JUIN 2024

Organisateurs : ESS Haut Anjou Athlétisme - Anjou Sport Nature
Messagerie : contact@athletisme-esshautanjou.fr
Kayathlon : épreuve multisports par équipe de 2
Lieu : Segré, département du Maine et Loire

CONDITIONS GÉNÉRALES

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription tel qu'il résulte des règles techniques et de sécurité mentionnées à l'article R.331-7.
Ils acceptent l'exploitation des images et des photos faites sur l'opération.

L'INSCRIPTION

Les inscriptions se font par internet sur le site de « ESPACE COMPETITION » avec paiement en ligne. Le lien se trouve sur le site de l'ESSHA athlétisme www.athletisme-esshautanjou.fr
La date limite pour les inscriptions est fixée au **jeudi 20 Juin 2024** sous réserve de places disponibles. Les inscriptions par internet seront prises en priorité. Il n'y aura pas d'inscription le jour de la course.
Le nombre d'équipes est limité à 70 par épreuve.

L'ACCUEIL ET LE PROGRAMME

Épreuve adultes

- ✓ 8h30 Accueil des concurrents sur le site (Place du Moulin sous la Tour)
- ✓ 9h00 Briefing et explication de l'épreuve
- ✓ 9h15 Mise à l'eau
- ✓ 9h30 Départ de l'épreuve

Épreuve familles (1 jeune de 8 à 15 ans accompagné d'1 adulte)

- ✓ 10h00 Accueil des concurrents sur le site (Place du Moulin sous la Tour)
- ✓ 11h00 Briefing et explication de l'épreuve
- ✓ 11h15 Départ de l'épreuve
- ✓ **12h00 Remise des récompenses pour les 2 épreuves**

LES EQUIPES

Épreuve adulte

Les équipes sont composées de 2 personnes, toutes catégories confondues.
Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.
Chaque équipe nomme un capitaine responsable d'équipe.
L'âge minimum requis est fixé à 16 ans révolus.

Épreuve famille (1 jeune de 8 à 15 ans accompagné d'1 adulte)

Les équipes sont composées de 2 personnes, toutes catégories confondues.
Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.
Chaque équipe nomme la personne adulte responsable d'équipe.

LES RESPONSABILITÉS

Les organisateurs assurent l'épreuve et votre participation en responsabilité civile et individuelle accident.
Concernant l'assurance individuelle accident, vous pourrez prendre connaissances des plafonds lors de votre inscription.
Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des pertes ou vols commis lors de l'épreuve.

Un ravitaillement est prévu en cours d'épreuve (adulte/famille)

Un cadeau sera offert à chaque participant.

MODALITÉS PIÈCES À FOURNIR

Pour participer, chaque concurrent (adulte et enfant) doit fournir :

- **Certificat médical** de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives prévues dans le règlement de l'épreuve datant de moins d'1 an ou licence (Triathlon, FF Athlétisme, R3 UFOLEP, FF Canoë kayak).
- **Attestation de nage** : les pratiquants majeurs ou le représentant légal pour les mineurs attestent de leur aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, ou présentent un certificat d'une autorité qualifiée.
Les enfants de moins de 12 ans sont encadrés ou accompagnés (voir imprimé attestation ci-joint).
- **Autorisation parentale** à compléter sur le bulletin d'engagement : pour les mineurs
- **Pièce d'identité ou licence obligatoire : LE JOUR DE L'ÉPREUVE**

PARTICIPATION

Épreuve adulte

Le tarif est de **40 €** par équipe. (2 x 20 €).

Épreuve famille

Le tarif est de **30 €** par équipe (2 x 15 €).

N.B : aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de votre part sauf causes réelles et sérieuses.

MATÉRIEL OBLIGATOIRE

- Chaussures fermées pendant l'épreuve de kayak (A322-51 du code du sport)
- 1 téléphone portable
- Petit ravitaillement (eau)
- 1 trousse de secours

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve adulte

- 1 - Canoë** 7 km
- 2 - Course à pied** 7 km

Épreuve famille

- 1 - Canoë** 2 km
- 2 - Course à pied** 3,5 km

Remarques générales :

- Chaque concurrent s'engage à se soumettre au règlement par le seul fait de s'inscrire au Kayathlon, de respecter la nature et les propriétés qu'il traverse.
- En cas de non-respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.
- La sécurité est assurée par les organisateurs.
- Des ravitaillements seront également prévus.
- En fonction des conditions et des événements, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours au dernier moment ou d'annuler l'épreuve. De même, les kilométrages ne vous sont donnés qu'à titre indicatif.
- Les concurrents s'engagent à accepter la diffusion d'images et de photos de l'épreuve en vue de sa promotion.

Canoë :

- Le port du gilet (fourni par l'organisation) et les chaussures de sport sont obligatoires dans le canoë (sous peine d'élimination).
- Vous devez respecter les consignes de sécurité sur l'eau et les personnes qui encadrent.
- Vous devez respecter le matériel mis à votre disposition.

Course à pied :

- Vous devez respecter le code de la route. En cas de non-respect, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.
- Vous devez respecter les sites.



KAYATHLON DIMANCHE 23 juin 2024

BULLETIN D'ENGAGEMENT COLLECTIF

Nom de l'équipe :
N° de portable sur l'épreuve :

Épreuve adulte ☐ Épreuve famille ☐ (cochez la case)

Capitaine d'équipe :

NOM : PRÉNOM : Sexe : M ☐ F ☐

Adresse :

Code postal : Localité :

Date de naissance :

Tél. portable :

Mail :

Pour les mineurs :

Je soussigné autorise mon enfant à participer au Kayathlon de Segre.

J'autorise l'ESSHA à utiliser ultérieurement et sans limitation dans le temps des photos qui seraient prises de
de mon enfant ou de moi au cours de cette épreuve Oui ☐ Non ☐

Signature :

Coéquipier :

NOM : PRÉNOM : Sexe : M ☐ F ☐

Adresse :

Code postal : Localité :

Date de naissance :

Tél. portable :

Mail :

Pour les mineurs :

Je soussigné autorise mon enfant à participer au Kayathlon de Segre.

J'autorise l'ESSHA à utiliser ultérieurement et sans limitation dans le temps des photos qui seraient prises de
de mon enfant ou de moi au cours de cette épreuve Oui ☐ Non ☐

Signature :

**Il est obligatoire de joindre à ce bulletin d'engagement tous les documents
pour participer à cette épreuve : *certificat médical ou licence et attestation
de nage*. Tout dossier incomplet sera refusé.**

L'équipe déclare avoir pris connaissance du règlement
du Kayathlon et l'accepte sans réserve.

À Le

Bulletin et règlement à joindre
lors de votre inscription sur le site
ESPACE-COMPETITION.COM

Renseignement auprès de l'ESSHA
6, route de Pouancé
49500 SEGRE
Bernardgrosbois53@gmail.com
Aucune inscription ne se fera sur place

ATTESTATION DE NAGE ADULTE

Je soussigné M. Mme Melle.....déclare savoir nager au moins 25 m et pouvoir s'immerger.

Fait à..... Le

Signature

ATTESTATION DE NAGE MINEUR

Je soussigné M. Mme Melle..... déclare que son fils / sa fillesait nager au moins 25 m et peut s'immerger.

Fait à Le.....

Signature du mineur

Signature des parents

ATTESTATION DE NAGE ADULTE

Je soussigné M. Mme Melle.....déclare savoir nager au moins 25 m et pouvoir s'immerger.

Fait à..... Le

Signature

ATTESTATION DE NAGE MINEUR

Je soussigné M. Mme Melle.....déclare que son fils / sa fillesait nager au moins 25 m et peut s'immerger.

Fait à Le.....

Signature du mineur

Signature des parents